

## **Communiqué de presse**

Fribourg, le 24 mai 2017

### **Le PDC demande des mesures pérennes pour les préfectures**

**Le PDC salue la décision de décharger la Conseillère d'Etat Marie Garnier de la gestion de la préfecture de la Sarine. Une solution qui n'est toutefois que transitoire – une réforme solide s'impose, ainsi que le PDC l'a demandé à de nombreuses reprises.**

Canton et districts ont besoin d'une collaboration optimale avec le/la Conseiller/Conseillère d'Etat en charge des préfectures. C'est aujourd'hui particulièrement le cas pour le district de la Sarine, en pleine mutation.

Depuis trop longtemps, nous attendons un engagement inconditionnel du préfet de la Sarine et du/de la Conseiller/Conseillère d'Etat responsable des institutions. Actuellement, le canton dans son ensemble est prétérité par un manque d'engagement en faveur d'un centre cantonal fort. Nous considérons en effet que les préfets devraient être les moteurs de leur région.

Ainsi, si nous saluons le transfert de la gestion de la préfecture à la DSJ, cette solution ne saurait qu'être temporaire : un attachement définitif des préfectures à la DSJ affaiblirait encore la réorganisation des tâches des préfets en lien avec les communes, les associations de communes et les agglomérations. Il est inconcevable de séparer la réforme des tâches des préfectures et le fonctionnement des institutions.

Le PDC est intervenu à de nombreuses reprises, en particulier pour demander une meilleure priorisation des tâches dévolues aux préfectures – sans suite de la part du Conseil d'Etat. La prise de conscience de l'Exécutif doit maintenant impérativement être suivie d'effets pérennes permettant une collaboration exemplaire entre préfectures et gouvernement, ceci pour le bien des districts.

#### **Personne de contact :**

André Schoenenweid, président, 079 230 60 83